Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) sortait de Médine pour aller à La Mecque en empruntant la route de l’arbre (près de Dhûl Ḥulayfah) et entrait par celle d’Al-Mu’arrass. Et en arrivant à La Mecque, il entrait par le défilé supérieur et sortait par le défilé inférieur.

‘Abdullah ibn ‘Umar (qu’Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) sortait de Médine pour aller à La Mecque en empruntant la route de l’arbre (près de Dhûl Ḥulayfah) et entrait par celle d’Al-Mu’arrass. Et en arrivant à La Mecque, il entrait par le défilé supérieur et sortait par le défilé inférieur.

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le hadith de ‘Abdullah ibn ‘Umar (qu’Allah l'agrée, lui et son père) traite de la recommandation d’emprunter une route différente lorsqu'on se rend à la prière du ‘Îd (la fête), celle du « Jumu’ah » (le vendredi) et dans d'autres cas liés aux adorations. Emprunter une route différente signifie que le musulman se rende à l’endroit de son adoration par un chemin et revienne à son domicile par un autre. Par exemple, s’il emprunte la voie de droite à l’aller, il emprunte celle de gauche au retour. Ceci était la manière d'agir du Prophète (sur lui la paix et le salut) lors des prières des deux fêtes comme rapporté par Jâbir (qu’Allah l’agrée) qui relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) avait l’habitude d’emprunter des chemins différents lors des jours de ‘Îd. C’est-à-dire qu'il empruntait un chemin à l’aller et un autre au retour comme mentionné dans le hadith ci-dessus, que nous traitons. Les savants ont divergé quant à la sagesse de cet acte et leurs explications les plus connues sont : 1- Le fait que les deux chemins témoigneront le Jour de la Résurrection en faveur de la personne. En effet, la terre témoignera des actes de bien et de mal que l’individu aura accomplis à sa surface. Donc, s’il emprunte un chemin différent pour se rendre à la prière et en revenir, ces deux voies témoigneront le Jour de la Résurrection qu’il a bel et bien effectué la prière de la fête. 2- Pour exposer et présenter les rites de l’Islam en tout lieu. Et la prière du ‘Îd fait partie des rites de la religion, comme le prouve le fait que les gens étaient ordonnés de sortir en plein désert afin d’exposer et manifester au grand jour ce moment festif. Donc, si la personne parcourt les routes de la ville, elle y exhibera les rites du ‘Îd dans les marchés ici et là. 3- La rencontre des différents pauvres qui se trouvent dans les marchés ou à d'autres endroits et l’opportunité de leur donner ainsi des aumônes. Cependant, la parole la plus probable, et Allah sait mieux, est que cela permet de manifester les rites de ce jour - notamment le rite de la prière du ‘Îd - [et que c'est ce qui se produit lorsque l'on] voit les gens emprunter différents chemins de la ville afin de se rendre à cette prière. Concernant le Pèlerinage, et comme cela a été mentionné dans le hadith que nous

traitons, le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) prit un chemin différent pour entrer [et sortir de] la Mecque : il emprunta la route située en hauteur pour y entrer et celle en profondeur pour en sortir. De même, lorsqu’il se rendait à ‘Arafat, il empruntait un certain chemin à l’aller et un autre au retour. Les savants ont aussi divergé au sujet de cette question : « Est-ce que le Prophète (sur lui la paix et le salut) empruntait ces différentes routes par principe d’adoration ou parce qu’il était plus simple pour lui d’emprunter ces voies en entrant à La Mecque et en sortant ? » C’est-à-dire : entrer à La Mecque par les hauteurs et en sortir par ses terres intérieures. Certains savants ont donné comme avis que c’était une tradition prophétique de prendre la route en hauteur de La Mecque pour y entrer et celle en profondeur pour y sortir et qu'il en était de même du fait de se rendre à ‘Arafat en empruntant un chemin et en revenant par un autre. D’autres savants ont plutôt jugé que cela dépendait de la facilité et l’accessibilité de la route. Quoi qu’il en soit, s’il est facile pour le pèlerin ou celui qui accomplit la 'Umrah d’entrer par la route en hauteur et de sortir par celle en profondeur, c'est une bonne chose : dans le cas où cet acte serait considéré comme une adoration en elle-même, ils l’auraient ainsi accompli ; et dans le cas où cet acte ne serait pas considéré comme une adoration, cela ne leur aurait porté aucun préjudice. D’autre part, si le fait d’accomplir cet acte comporte de la difficulté pour eux comme c’est le cas à notre époque, alors il n’a pas besoin de se surcharger. Étant donné qu’aujourd’hui il n’y a qu’une seule voie pour entrer et sortir de La Mecque, il n’est pas permis de diverger avec le responsable des musulmans et, en plus, on doit remercier Allah et Le louer car l’affaire n’est pas restreinte.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3040